



Responsabilité sociétale des entreprises

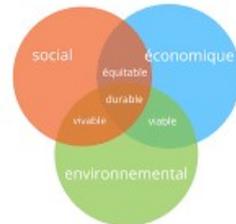
Webinaire des FHP Normandie et Hauts-de-France
19 novembre 2022



FHP FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE PARISIENNE Responsabilité sociétale des entreprises : éléments de définition



Développement
durable



La RSE, qu'est-ce que c'est ?

« L'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. » (*Commission européenne, 2001*)



C'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.



Le rapport Brundtland en 1987 a défini le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

Trois niveaux d'engagement des cliniques privées en matière de RSE



1^{er} niveau d'engagement

- Des établissements font de la RSE « sans le savoir », comme monsieur Jourdain fait de la prose

2^e niveau d'engagement

- Des établissements ont engagé une démarche structurée et active sur un ou deux volets de la RSE

3^e niveau d'engagement

- Des établissements intègrent une stratégie RSE systémique dans leur projet d'établissement

— le dessin de Clémentina —

FAITES-VOUS DE LA RSE
SANS LE SAVOIR ?



FHR FÉDÉRATION DE HÔPITALIERS RÉGION PACA Pourquoi s'engager dans une démarche RSE ? Quel intérêt à agir ?

- Pour répondre aux enjeux **réglementaires** et normatifs
- Pour répondre aux enjeux **climatiques et environnementaux** et réduire ainsi son impact environnemental
- Pour répondre aux enjeux **sociaux** : recrutement, attractivité, fidélisation... dans un contexte de fortes tensions RH
- Pour poursuivre et renforcer sa démarche d'amélioration **qualité** et de **gestion** des soins
- Pour s'assurer de la **pérennité** et de la **durabilité** de son établissement
- Pour **se différencier**
- Parce que c'est dans **l'ADN** des établissements



FHR FÉDÉRATION DE HÔPITALIERS Pourquoi s'engager dans une démarche RSE ? Quel intérêt à agir ?



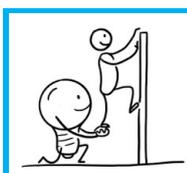
Focus sur quelques textes récents à connaître

- ✓ **La loi « Climat et résilience »** n° 2021-1104 du 22 août 2021 : donne 9 ans à la France pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40%.
- ✓ **La Loi ELAN** n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 : fixe des objectifs ambitieux de réduction des consommations d'énergie dans le tertiaire : -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et -60 % d'ici 2050
- ✓ **La loi d'orientation des mobilités** n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 : insère un volet mobilité dans les négociations salariales obligatoires avec les partenaires sociaux
- ✓ **La Loi EGALIM** n° 2018-938 du 30 octobre 2018 : au moins 50% des produits servis en restauration collective devront être durables et de qualité, dont au moins 20% « Bio » à partir du 1^{er} janvier 2022
- ✓ **Décret** n°2021-321 du 25 mars 2021 relatif à la **traçabilité des déchets**: rend obligatoire la dématérialisation de la traçabilité des déchets dangereux à compter du 1er janvier 2022 et des DASRI à compter du 1^{er} juillet 2022
- ✓ **La loi RIST** n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification : introduit dans le projet d'établissement un volet éco-responsable
- ✓ **La nouvelle certification** pour la qualité de soins HAS : **2 critères RSE** → « Critère 3.5-01 La gouvernance a une politique de QVT » et « Critère 3.6-04 Les risques environnementaux et enjeux du développement durable sont maîtrisés »

FHR FÉDÉRATION DE HÔPITALIERS RÉGION PACA Pourquoi s'engager dans une démarche RSE ? Quel intérêt à agir ?

- Pour répondre aux enjeux **réglementaires** et normatifs
- Pour répondre aux enjeux **climatiques et environnementaux** et réduire ainsi son impact environnemental
- Pour répondre aux enjeux **sociaux** : recrutement, attractivité, fidélisation... dans un contexte de fortes tensions RH
- Pour poursuivre et renforcer sa démarche d'amélioration **qualité** et de **gestion** des soins
- Pour s'assurer de la **pérennité** et de la **durabilité** de son établissement
- Pour **se différencier**
- Parce que c'est dans **l'ADN** des établissements




FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Les établissements ne sont pas seuls pour agir !

De nombreux outils à la disposition des établissements...

- Des **sociétés de conseil** pour un accompagnement ciblé et personnalisé
- Des **outils de pilotage et de management** : certification ISO 14001 ; règlement EMAS ; norme ISO 26000 ; label LUCIE ; label THQSE
- Un **Observatoire du Développement durable** « MODD » pour évaluer votre maturité et identifier les axes d'amélioration
- Des **communautés de pratiques**
- Des **kits d'outils** pour comprendre, se mobiliser, planifier et démarrer
- Et...





FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Les établissements ne sont pas seuls pour agir !

... La FHP vous accompagne dans votre démarche RSE

- Un axe du **plan stratégique de la FHP** consacré à la RSE et décliné en actions
- ↓
- Elaboration d'une **charte d'engagement RSE** qui est mise en œuvre de manière opérationnelle
- ↓
- **Outiller** pour anticiper les échéances et répondre aux objectifs et engagements prioritaires dans la charte
- ↓
- **Promouvoir, partager et valoriser** les bonnes pratiques des cliniques

Préserver la santé durablement

La **Charte d'engagement RSE** de l'Hospitalisation Privée

4 objectifs
#10 engagements

« Notre action constituera le meilleur témoignage de ce que nous sommes : des hôpitaux et cliniques à missions, au service de la santé durable et du développement économique et social des territoires. »
Lamine Gharbi, président de la FHP



Objectif n°1

Réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur

- #1 Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés
- #2 Préserver la ressource en eau
- #3 Promouvoir une alimentation responsable



Objectif n°4

Mettre en place des actions responsables destinées à garantir durablement la mission des établissements au service des patients

- #10 Promouvoir les démarches d'innovation, d'excellence et de qualité des soins



Objectif n°2

Favoriser un environnement de travail de qualité

- #4 Favoriser la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail
- #5 Encourager la formation professionnelle et l'évolution des carrières
- #6 Porter une culture de la diversité et de la mixité



Objectif n°3

Travailler ensemble pour la santé des territoires

- #7 Contribuer au développement local - économique et social - par sa politique d'achat et son implication dans la société civile
- #8 Etre un lieu de prévention et d'éducation à la santé environnementale
- #9 Dialoguer avec ses parties prenantes

FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE
Des hôpitaux et cliniques à missions

106 rue d'Amsterdam - 75009 Paris
01 53 81 56 50 - com.fhp@fhp.fr
www.fhp.fr @fhp



FHP
FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Les établissements ne sont pas seuls pour agir !

Les 10 engagements RSE de l'hospitalisation privée

L'Hospitalisation privée s'engage résolument à...

Objectif n°1

Réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur

#1 Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés

- Identifier, prévenir, réduire et gérer les déchets produits
- Utiliser de manière raisonnée et efficace la ressource énergétique
- Structurer une politique d'achats responsables
- Favoriser la mobilité douce
- Intégrer l'éco-conception dans les projets immobiliers
- Interroger les pratiques au bloc opératoire

#2 Préserver la ressource en eau

- Limiter la consommation d'eau

#3 Promouvoir une alimentation responsable

- Lutter contre le gaspillage alimentaire / réduire les déchets
- Favoriser les filières responsables et les circuits courts

Objectif n°2

Favoriser un environnement de travail de qualité

#4 Favoriser la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail

- Mettre en place des mesures préventives pour lutter contre les risques professionnels
- Améliorer l'environnement au travail
- Promouvoir la conciliation vie professionnelle - vie personnelle

#5 Encourager la formation professionnelle et l'évolution des carrières

- Soutenir le développement des compétences
- Favoriser la reconnaissance des soignants

#6 Porter une culture de la diversité et de la mixité

- Offrir des chances égales d'emploi et de maintien dans l'emploi à tous
- Promouvoir l'égalité homme-femme et la mixité en mixité des métiers et des responsabilités

Objectif n°3

Travailler ensemble pour la santé des territoires

#7 Contribuer au développement local par sa politique d'achat et son implication dans la société civile

- Favoriser les entreprises locales dans une démarche d'économie circulaire
- Développer son ancrage territorial à travers un engagement citoyen (partenariat écoles, entreprises, mondes culturels et associatifs, médecins...)

#8 Être un lieu de prévention et d'éducation à la santé environnementale

- Limiter la présence des perturbateurs endocriniens et des nanoparticules au sein des établissements, et plus particulièrement dans les maternités
- Améliorer la qualité de l'air intérieur
- Former les professionnels de santé et les patients à la santé environnementale

#9 Dialoguer avec ses parties prenantes

- Mettre en place des dispositifs de dialogue à l'attention de son 1er cercle de parties prenantes (patients, salariés, médecins, ASB, fournisseurs)
- Privilégier les partenaires / fournisseurs / sous-traitants engagés ou sensibilisés à la démarche de développement durable

Objectif n°4

Mettre en place des actions responsables destinées à garantir durablement la mission des établissements au service des patients

#10 Promouvoir les démarches d'innovation, d'excellence et de qualité des soins

- Etablir une veille active de l'innovation pour adapter en permanence les organisations et offrir des soins de pointe et de qualité aux patients ainsi que des moyens modernes et innovants aux professionnels
- Assurer une gestion responsable des établissements pour garantir de façon durable notre participation au fonctionnement et à l'évolution du système de santé

**FHP**FÉDÉRATION DE
L'HOSPITALISATION
PRIVÉE

Les établissements ne sont pas seuls pour agir !

La philosophie d'action de la FHP

- Une **approche non culpabilisante** de la RSE
- Même des **actions simples** peuvent faire la différence
- **La RSE est un investissement**, créatrice de valeur matérielle et immatérielle. Elle ne doit pas être perçue comme un coût.





Merci de votre attention

Mail : marieclaire.viez@fhp.fr